

**CONTRAT DE COLLABORATION 2018-19 SANS ALLOTEMENT
TARIFS ET CONDITIONS VALABLES DU 01/11/2018 AU 31/10/2019**

Entre d'une part,

IMPÉRIAL PALACE
Allée de l'Impérial
74000 ANNECY
France

Représenté par :

Julien PALENI

Responsable Réservations,

Tel. + 33 (0)4 50 09 31 20

Email : reservations@imperialpalace.fr

Et d'autre part,

WORLD AVENUES
14 rue Ferrier
1202 GENEVE
Suisse

Représenté par :

Mariam HESHAM

Contracting Department

Tel. + 00 41 225 481211

Email : contracting1@world-avenues.ch

ci-après dénommé **L'IP**.

ci-après dénommé, **WORLD AVENUES**

1/ OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de collaboration entre **L'IP** et **WORLD AVENUES** pour **des réservations individuelles, c'est à dire jusqu'à 9 chambres**, pour la période de **la date de signature du contrat au 31 octobre 2019**.

A partir de 10 chambres, un contrat avec conditions spécifiques et tarifs adaptés aux groupes, sera établi.

2/ TARIFS

2.1) Prix contractuels

Les tarifs applicables sur la période du présent contrat, **à l'exception des périodes de Salon/Foires/Événements spéciaux**, sont présentés sur l'annexe n°1.

Les prix communiqués sont établis « **par chambre et par nuit en occupation single ou double avec petit déjeuner-buffet** » et incluent la TVA aux taux annuels en vigueur. La taxe de séjour est facturée en sus.

Pour rappel, tous les tarifs indiqués dans ce présent contrat s'entendent NETS DE COMMISSION.

Pour les périodes de **Salons/Foires/Événements spéciaux** indiquées ci-dessous, un supplément de **80 EUR** par chambre et par nuit sera appliqué sur les tarifs mentionnés dans l'annexe n°1.

- Les journées Presse du **Salon de l'Auto de Genève** (nuits du 4 au 6 mars 2019 inclus ; 2 nuits obligatoires),
- La nuit de la **Fête du lac** (nuits du 2 et 3 août 2019 ; 2 nuits obligatoires)
- La nuit de la **Saint Sylvestre** (31 décembre 2018 ; 3 nuits obligatoires)

• Le nombre de nuits spécifié entre parenthèse est le minimum requis pour une réservation sur les périodes ci-dessus.

DATES FERMÉES :

ALS 5-9 Juin 2019 / MIFA 9-16 Juin 2019 / APM 18-20 Septembre 2019

Si des chambres se libèrent sur ces périodes, seuls les tarifs publics rack seront appliqués.

En aucun cas, les tarifs négociés dans le présent contrat ou des tarifs inférieurs à ceux affichés sur le site officiel de l'hôtel ne peuvent être publiés en direct sur Internet par le signataire ou ses partenaires.

3/ RESTAURATION

Nous vous proposons le **MENU BRASSERIE « Menu Gourmand »**, au tarif de **39 EUR**. Ce prix s'entend par **personne, par menu et hors boissons**.

Ce menu comprend une entrée, un plat et un dessert selon l'offre du Moment du Menu Gourmand. Il est valable tous les jours pour le dîner (sauf lors d'événements spéciaux ou lors de privatisations du restaurant).

La réservation devra être confirmée en même temps que la réservation de l'hébergement (ou avant le règlement du solde).

Les menus réservés par **WORLD AVENUES** lui seront facturés, au même titre que l'hébergement avec petit déjeuner.

4/ RÉSERVATION

WORLD AVENUES ne disposant pas de chambres en allotement, les réservations se font « **SUR DEMANDE** » et selon disponibilité.

Pour toute demande, vous pouvez contacter notre Service de Réservations par téléphone au + 33 (0)4 50 09 31 20 ou sur reservation@imperialpalace.fr

Toute réservation doit être confirmée par **WORLD AVENUES** via l'adresse email du Département Réservations indiquée ci-dessus.

5/ HORAIRES

L'heure de check-in est **16h00** et le check-out peut s'effectuer jusqu'à **12h00** au plus tard.

6/ FACTURATION ET RÈGLEMENT

Pour valider la réservation, **une garantie par carte bancaire** est demandée à **WORLD AVENUES** au moment de la réservation, puis le **prépaiement de 100%** est payable **au plus tard 15 jours avant l'arrivée des clients**.

Le règlement est payable soit par carte de crédit, soit par virement sur le compte CREDIT AGRICOLE suivant :

Code Banque :	18106	
Code guichet :	00019	
N° de compte :	96732529303	Clé de RIB : 91
SWIFT CODE :	AGRIFRPP881	
IBAN :	FR 76 1810 6000 1996 7325 2930 391	

Pour information et rappel, dans le cas où un séjour serait non soldé avant l'arrivée des clients, **l'IP** se verra dans l'obligation de refuser de remettre les clés à ces derniers.

Les services facturés à **WORLD AVENUES** sont :

- l'hébergement en base chambre et petit déjeuner-buffet
- les menus éventuels réservés par **WORLD AVENUES** dans le cas de dîners

Toutes les autres prestations seront facturées à l'occupant de la chambre et seront réglées sur place avant le départ (sauf autre consigne donnée par **WORLD AVENUES**).

7/ ANNULATION, NO-SHOW ET MODIFICATION

• Hors période de Salons/Foires/Événements spéciaux :

- Réservation de 1 à 3 chambres :

Pour toute annulation jusqu'à **48 heures avant l'arrivée**, il n'y aura pas de pénalités.

Pour toute annulation et/ou modification (réduction de séjour) **à moins 48 heures** ou en cas de non présentation du client (NO-SHOW), **la totalité du séjour sera facturée.**

- Réservation de 4 à 9 chambres :

Pour toute annulation jusqu'à **7 jours avant l'arrivée**, il n'y aura pas de pénalités.

Pour toute annulation et/ou modification (réduction de séjour) **à moins de 7 jours** ou en cas de non présentation du client (NO-SHOW), **la totalité du séjour sera facturée.**

• En période de Salons/Foires/Événements spéciaux :

Pour toute annulation (**quel que soit le nombre de chambres**) jusqu'à **21 jours avant l'arrivée**, il n'y aura pas de pénalités.

Pour toute annulation et/ou modification (réduction de séjour) **à moins de 21 jours (quel que soit le nombre de chambres)** avant l'arrivée ou en cas de non présentation du client (NO-SHOW), **la totalité du séjour sera facturée.**

8/ CONDITIONS ENFANTS

Elles sont à valider au moment de la réservation.

• Hébergement des enfants :

Des berceaux peuvent être installés gracieusement, presque dans la totalité des chambres.

Un lit supplémentaire enfant (jusqu'à 12 ans) peut être installé dans la chambre des parents mais seulement dans certaines chambres (sur demande et selon disponibilité au moment de la réservation).

Ce lit supplémentaire vous est proposé **au tarif de 50 EUR par nuit (gratuit de 0 à 4 ans).**

Pour rappel, **l'IP** possède également des chambres communicantes pour les clients qui le souhaiteraient (sur demande et selon disponibilité).

• La restauration pour les enfants est proposée aux conditions suivantes :

- pour les enfants jusqu'à 4 ans : petit déjeuner gratuit, de même que le menu « P'tits Loups » proposé par le restaurant.

- de 5 ans à 12 ans inclus : le petit déjeuner-buffet est facturé à 50% du prix adulte, soit **12,50 EUR** au lieu de 25 EUR.

Pour leurs dîners, **l'IP** propose le menu « P'tits Loups » **au tarif de 15 EUR.** Il comprend : un plat, un dessert et une boisson au choix.

La réservation devra être confirmée en même temps que la réservation de la chambre des parents (ou avant le règlement du solde).

Les menus réservés par **WORLD AVENUES** seront facturés à **WORLD AVENUES.**

9/ TAXES

Pour rappel, tous les tarifs indiqués sur ce contrat incluent la TVA. Le taux de TVA sur l'hébergement et la restauration (hors boissons alcoolisées) est de 10% ; le taux de TVA sur les boissons alcoolisées est de 20%.

Dans l'éventualité d'une hausse de TVA pendant la période contractuelle, les prix subiraient l'augmentation proportionnelle.

La taxe de séjour est facturée en supplément.

10/ COMPÉTENCE JURIDIQUE, APPLICATION, FORME

Le présent contrat, accompagné de ses annexes, entre en vigueur au jour de sa signature et jusqu'à la date d'échéance mentionnée. A l'arrivée du terme, les parties pourront conclure un nouveau contrat pour une nouvelle année.

Au cas où l'une des parties ne respecterait pas ses obligations contractuelles, l'autre partie pourra mettre fin au présent contrat, après avoir mis en demeure son contractant, par lettre recommandée avec accusé de réception, de se conformer au contrat et que cette mise en demeure soit restée infructueuse pendant huit jours.

Tout accord annexe au contrat ou aux conditions de vente requiert la forme écrite.

Les parties font élection de domicile en leur siège social. Tout litige lié à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent contrat sera de la seule compétence du Tribunal de Commerce d'Annecy, selon la législation française en vigueur.

Contrat original établi à Annecy, **le 18 février 2019.**

IMPERIAL PALACE

Julien PALENI
Responsable Réservations



WORLD AVENUES

Mariam HESHAM
Contracting Department

Sara Abdelwahed
Date : Contracting Agent
World Avenues S.A
20.20.2019

Merci de signer en ayant pris soin de parapher
chaque page + apposer votre tampon.

